



**Développement  
du  
Mouvement  
Familles de France  
et de la vie du réseau**

**Quatrième réunion de travail - samedi 9 mars 2013 - PARIS  
Compte rendu (version P Chrétien)**

**Les participants**

**Les administrateurs**

**Bernard Desbrosse**

**Germain Bertrand**

**Patrick Chrétien**

**Charly Hee**

**Isabel Malsch**

**Odile Coutaudier**

**Thierry Vidor, directeur**

## Qu'avons nous fait durant cette journée?

Le travail de la journée a porté sur le projet associatif.

Notre projet associatif a 9 ans (Congrès de Metz) il est donc ancien et nécessite d'être retravaillé.

Les administrateurs présents se mettent d'accord pour revisiter le projet associatif tous les 5 ans.

Ils expriment la nécessité d'avoir un projet assez court, pour qu'il soit lu et exploité par les militants.

Ils souhaitent avoir une version très courte qui soit un document de présentation de l'association tout public et toute situation.

Les administrateurs présents souhaitent engager le travail de rédaction.

La trame du projet est proposée par le groupe.

1/ Objectif général du mouvement

2/ Principes du mouvement

3/ Valeurs du mouvement

4/ Objectifs du mouvement

5/ organisation du mouvement

## Rappel de quelques définitions

Objectif: but, finalité réalisée au travers d'un projet

Raison d'être: raison pour laquelle une personne, ou un objet existe

Principes: axiome, règle, loi, origine, cause première

Valeurs: qualité ou justesse d'une chose

## **Objet :**

Défense des intérêts matériels et moraux des familles et de l'enfant.

## **Raison d'être:**

Elle regroupe des associations ou fédérations d'associations régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 ou par les articles 21 à 79-III du code civil local du 1<sup>er</sup> janvier 1900 en Alsace et Moselle, dans tous les départements français de métropole et les départements et territoires d'outre-mer, animés par un esprit familial et pluraliste, sans considérations d'opinions confessionnelles, politiques ou syndicales

# **PROJET ASSOCIATIF**

## PRINCIPES :

- 1/ La famille est la cellule de base de la société
- 2/ Universalité de la Politique Familiale-Les familles sont créancières de la nation.
- 3/ La diversité des familles.
- 4/ Le libre choix.
- 5/ La subsidiarité et la suppléance - Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.
- 6/ Le sens du service et de l'intérêt général
- 7/ L'économie doit être au service de l'homme.
- 8/ Le fonctionnement est démocratique.



## **VALEURS :**

- 1/Le respect et la bienveillance.
- 2/L'engagement et la responsabilité.
- 3/L'honnêteté et la transparence.
- 4/ Solidarité et entraide.
- 5/L'intergénérationnel (Famille au sens large).

## **Objectifs :**

- 1/ Représenter et soutenir les familles
- 2/ Participer au débat public
- 3/ Travailler de concert avec les autres mouvements familiaux.
- 4/ Agir pour une politique familiale durable.
- 5/ Informer, former et partager les compétences.
- 6/ Promouvoir des actions en direction des familles.
- 7/ Accompagner les fédérations et associations dans leur fonctionnement.

## **Prochaine réunion, le 13 avril 2013 à 10 heures**

Nous devons continuer le travail sur le projet associatif, et en particulier sur l'organisation de notre mouvement.

**ATTENTION:** nous devons aussi tenir compte des avis des fédérations, des associations et des adhérents pour décider de nos actions.

Pour cette réunion, imaginez, comment nous pouvons les recueillir?

# Dossiers en cours

Le questionnaire pour mieux comprendre les besoins des familles

Les parcours de formation

Le kit d'accueil des nouveaux présidents et militants

La construction du séminaire

La feuille blanche pour les salariés

L'animation pour la journée des leaders

## Communication:

### Info pour newsletter administrateurs

La 4<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage du projet de développement du mouvement s'est déroulée samedi 9 mars 2013. Elle a réunie 6 administrateurs et 1 salarié.

Nous avons travaillé durant cette journée sur le projet associatif de Familles de France.

Pourquoi un projet associatif?

Pour une mise en oeuvre opérationnelle de son action, il est nécessaire qu'une association précise ses objectifs, ses missions et les moyens qu'elle a l'intention de mobiliser. Dans cette perspective, le projet associatif constitue un outil de management et de communication indispensable.

Le projet associatif organise en amont la réflexion stratégique et sert ensuite en aval, de document fédérateur auquel chacun dans l'association peut se référer.

Nous avons préparé au cours de cette journée la trame de notre projet associatif et discuté des objectifs, des principes et des valeurs de notre mouvement.

La prochaine réunion de travail se déroulera le 13 avril et nous continuerons notre travail sur le projet associatif, pour discuter de l'organisation de notre mouvement.

Vous êtes invités à nous rejoindre.